

La coopération agricole française et l'Afrique : dix propositions pour bâtir ensemble des partenariats gagnants,
Livre blanc, Coop de France, décembre 2016, 112 pages

François Doligez

Numéro 345, juillet 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040799ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040799ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Doligez, F. (2017). Compte rendu de [*La coopération agricole française et l'Afrique : dix propositions pour bâtir ensemble des partenariats gagnants*, Livre blanc, Coop de France, décembre 2016, 112 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (345), 119–121. <https://doi.org/10.7202/1040799ar>

NOTES DE LECTURE

La coopération agricole française et l'Afrique : dix propositions pour bâtir ensemble des partenariats gagnants

Livre blanc, Coop de France, décembre 2016, 112 pages.

Depuis 2015, dix-huit des plus importantes coopératives agricoles françaises ont engagé, au sein de Coop de France, organisation professionnelle unitaire des coopératives agricoles françaises, une réflexion commune sur l'agriculture en Afrique. Ce « laboratoire d'idées » débouche sur un livre blanc⁽¹⁾ préfacé par Ibrahim Assane Mayaki, ancien Premier ministre du Niger et actuel secrétaire exécutif du Nepad (« nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique », projet de développement mis en œuvre par les chefs d'Etat de l'Union africaine en 2001), ainsi que le ministre de l'Agriculture français, Stéphane Le Foll. Le livre blanc esquisse une vision du développement agricole en Afrique et énonce une dizaine de propositions pour le développement de logiques partenariales autour de deux axes : la structuration des « chaînes de valeur » que sont les filières agricoles et le renforcement de l'écosystème agricole.

Le fort potentiel agricole africain

L'introduction de l'ouvrage aborde le secteur agricole africain sous l'angle d'un « immense potentiel » (p. 13) en déclinant ses caractéristiques générales : dynamisme démographique, ressources naturelles abondantes, sens de « l'innovation frugale » (ou système-D), ouverture commerciale extérieure et diffusion des nouvelles technologies (téléphonie mobile). Le potentiel fait référence au déficit de la balance commerciale agrolimentaire de l'Afrique, à combler par la production

nationale, ainsi qu'à la demande en hausse des classes moyennes urbaines émergentes de ces pays. Il inscrit les coopératives dans un rôle d'opérateurs et d'investisseurs privés au sein d'une approche non centralisée autour d'Etats dont l'inefficacité, sinon la non-transparence, est implicitement évoquée (p. 49). Le rôle des coopératives, mais plus largement des opérateurs privés, est ciblé sur le développement de l'agriculture locale, en particulier par le financement et l'intégration de l'aval (notamment le regroupement des exploitations agricoles et le développement des entreprises de transformation agro-industrielle).

Le renforcement de « l'écosystème » passe, quant à lui, par les questions foncières (l'accaparement des terres est associé à l'insécurité juridique dans laquelle l'activité agricole est menée); le développement des infrastructures (à commencer par l'irrigation et l'électricité); le stockage et la réduction des pertes post-récoltes; la téléphonie et les services associés (informations, paiement); la distribution de semences et d'intrants; l'accès au financement (y compris l'assurance paramétrique). Derrière ces items, il s'agit d'organiser les partenariats pour structurer, à l'image des anciennes filières intégrées d'exportation, l'ensemble de la chaîne de production agricole : « Rien ne remplace le fait de tenir à la fois l'amont et l'aval de la chaîne de valeur » (p. 54).

Des stratégies pour les coopératives françaises

La deuxième partie présente la coopération agricole française. Rappelant l'identité coopérative déclinée par sa faitière Coop de France, elle évoque la double appartenance des coopératives au secteur privé et à la société civile, ainsi que leur poids dans l'agriculture française (3 agriculteurs sur 4; 2700 entreprises coopératives; 165 000 salariés; 40 % du marché agrolimentaire; 85 milliards d'euros

(1) Disponible sur <http://www.coopdefrance.coop/fr/post/2141/la-cooperation-agricole-francaise-et-l-afrique.html>.

de chiffres d'affaires). Un ensemble d'expériences est ensuite développé à partir de différentes entrées. Les propositions qui en découlent sont énoncées, sans développement particulier, autour de trois grands enjeux. Le premier cible la promotion des partenariats des coopératives françaises sur le continent africain *via* la structuration d'un dispositif d'accompagnement, des échanges et l'établissement d'un lien plus fort avec la diplomatie « économique » française. Le deuxième enjeu recommande d'accompagner les activités économiques des coopératives françaises en Afrique en favorisant les partenariats autour des écosystèmes adaptés. Le troisième enjeu recommande enfin un engagement auprès des partenaires africains en réaffirmant la responsabilité sociétale propre aux entreprises coopératives tout en s'efforçant de l'appliquer par un label Cooperation Inside (*via* des engagements avec l'AFDI ou la fondation Farm) ainsi que la création d'un comité d'éthique pour le suivi des activités.

Quel modèle de coopération et de développement ?

Bien illustré et documenté, le livre blanc suscite un certain nombre de questions à trois grands niveaux. Tout d'abord, si le choix de l'entrée filière ne peut surprendre vis-à-vis d'une démarche destinée à promouvoir l'organisation agro-industrielle du secteur, deux interrogations n'y sont qu'à peine évoquées. La première est liée à l'asymétrie des contrats entre opérateurs de la filière et producteurs agricoles : en guise de partage équilibré de la valeur ajoutée et du risque, c'est d'abord le comportement opportuniste des agriculteurs *via* la commercialisation hors contrat qui est soulevé ! La deuxième interrogation correspond, au nom « d'avantages comparatifs » plus ou moins implicites, au déséquilibre de la spécialisation entre territoires ruraux amenant à des inégalités régionales de développement qui s'avèrent, comme l'histoire agricole française l'illustre, difficile à compenser.

Ensuite, s'agissant des formes d'organisation, l'entrée retenue cible, en premier lieu, la vocation économique des entreprises coopératives. Ce faisant, elle induit par mimétisme avec les sociétés de capitaux⁽²⁾ une certaine banalisation de ce que signifie l'organisation en coopérative et ses enjeux en matière de démocratisation de l'économie. La libre association des producteurs ne peut se restreindre à une approche fonctionnelle permettant de concentrer les produits ou d'agrèger les systèmes de production pour favoriser les économies d'échelle sans poser la question du pouvoir et du contrôle des producteurs. Les enjeux spécifiques de l'identité coopérative en contexte africain et leur prise en compte dans des partenariats entre « pairs » pour renforcer la démocratie coopérative seront, à n'en pas douter, une question à suivre de près. Et ce, d'autant plus qu'ils s'inscrivent dans une histoire passablement dénaturée par le contrôle étatique historiquement exercé sur de nombreux mouvements coopératifs africains⁽³⁾ ainsi que par une économie internationale marquée par les déséquilibres dans les rapports Nord-Sud et l'interpellation par la société civile des comportements opportunistes ou spéculatifs d'un certain nombre de firmes transnationales, y compris dans l'agralimentaire.

Enfin, les exemples et les propositions révèlent une ambivalence, particulièrement d'actualité, au niveau du partenariat et du rôle des différents acteurs, privés comme publics. Les finalités économiques énoncées par la coopération agricole française s'inscrivent-elles dans une vision partagée, et co-construite, du devenir agricole de l'Afrique avec les organisations professionnelles nationales et régionales ? Cette vision amène-t-elle à des choix propres, la différenciant

(2) « L'isomorphisme institutionnel » analysé par Eric Bidet pour l'économie sociale et solidaire, *Revue du Mauss*, 2003/1 n° 21, p. 162-178.

(3) Gentil D., 1986, *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest, interventions de l'Etat ou organisations paysannes ?*, L'Harmattan, Paris, 269 p.

du *business as usual* de certains investisseurs internationaux de l'agralimentaire (par exemple sur l'accaparement foncier et le développement de systèmes de production agro-industriels)? Dans un partenariat où prévaut l'apport de capitaux de la part de la coopération agricole française, quel est le référentiel pour, selon les termes d'Eric Bidet, organiser la relation entre pouvoir et capital d'une part et l'affectation des excédents et la rémunération de ce dernier, volontairement limitée dans les valeurs de la coopération, d'autre part? Mais, au-delà, les crises agricoles qui frappent successivement de nombreuses productions et filières agricoles en Europe ne doivent-elles pas amener les coopératives agricoles à élargir, au-delà de leur agenda économique, les finalités de leur partenariat avec les organisations agricoles africaines? N'ont-elles pas, en effet, à faire valoir leur expérience et leur savoir-faire, mais peut-être aussi leurs interrogations, dans la régulation des marchés et des filières et par-là, soutenir les organisations à renforcer la gouvernance du secteur agricole en Afrique?

FRANÇOIS DOLIGEZ

IRAM, INTER-RÉSEAUX DÉVELOPPEMENT RURAL ⁽⁴⁾

Histoire de l'économie sociale de la Grande Guerre à nos jours

Michel Dreyfus. Rennes, PUR coll. Economie et société, 2017, 263 p.

L'auteur, connu pour ses travaux sur l'histoire de la mutualité en France, s'est lancé là un défi audacieux : écrire l'histoire de l'« économie sociale » en France depuis 1914. Il s'inscrit, par cette publication, dans le chemin tracé par André Gueslin qui avait abordé, il y a une trentaine d'années déjà, l'histoire de l'« économie sociale » dans le XIX^e siècle français. « Economie sociale » fut longtemps un concept flou, inventé dès le début du XIX^e siècle pour

tenter de saisir et de qualifier diverses réalités sociales réelles ou rêvées. Michel Dreyfus s'appuie par conséquent sur la définition plus fermée et plus précise énoncée en tête de la très fraîche loi de 2014. Cette loi, dite loi Hamon, propose un cadre législatif, d'une part pour entériner les tentatives de rapprochement entre certains types d'entreprises amorcés dès le milieu des années soixante-dix sous l'égide d'intellectuels intéressés au « social » à cause de la crise économique qui sévit, et d'autre part pour homologuer les relations entre ces entreprises particulières et l'Etat. L'auteur rappelle, du reste, la durable « éclipse » du concept d'économie sociale, longue de plus d'un demi-siècle, entre le premier conflit mondial et la crise des années soixante-dix.

Palier une déficience de recherche

Après un bref rappel des antécédents historiques du concept (chap. 1), l'auteur choisit donc de nous rappeler les bribes d'histoire connues des trois principaux mouvements depuis 1914, articulant son ouvrage en sept chapitres chronologiques (1914-1918 ; 1918-1931 ; 1930-1939 ; 1939-1944 ; 1944-1969 ; 1969-1991 ; 1991-2014) dans chacun desquels il aborde chaque courant associatif, l'un après l'autre, illustrant les faits marquant connus de ces mouvements. Ce travail peut apparaître comme une gageure, car les trois familles d'associations entrepreneuriales n'ont pas, ou très peu, bénéficié de travaux d'historiens, contrairement, par exemple, aux syndicats ouvriers – autre forme de collectif. Car, si certains aspects ont été traités par quelques rares auteurs, des pans entiers de l'histoire associative, coopérative ou mutualiste sont toujours ignorés.

Le constat de cette déficience de recherche et d'intérêt est régulièrement déploré par l'auteur qui s'appuie dès lors essentiellement sur des publications : d'une part, sur les rares ouvrages ou articles de chercheurs de diverses obédiences et, d'autre part, sur les écrits, publiés ou non, rédigés par les acteurs eux-mêmes de ces formes entrepreneuriales.

(4) Réseau d'échange euro-africain sur le développement agricole et rural (www.inter-reseaux.org).